



# Plan de développement des collections 2018 - 2021

## SOMMAIRE

<b>1. OBJECTIFS PRIORITAIRES</b>	<b>2</b>
<b>2. SELECTION DOCUMENTAIRE</b>	<b>2</b>
<b>3. MISE EN ŒUVRE</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>7</b>

Le plan de développement des collections fixe, pour 3 ans, les axes de la politique d'acquisition ainsi que sa méthodologie pour chacun des domaines d'acquisition. Il énonce les objectifs visés, présente les critères de sélection retenus pour chacun des domaines documentaires et propose un échéancier des opérations de gestion des collections, tout en se référant au budget.

## **1. Objectifs prioritaires**

### **1.1. Augmenter le fonds intercommunal et faire évoluer les ressources**

Le fonds intercommunal a été constitué sur cinq ans, de 2007 à 2012. Les programmes de la Direction du Livre et de la Lecture préconisent un minimum de 1,5 à 2 documents par habitant soit, pour la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie, un total de 23 706 à 31 608 documents. En 2016, le fonds intercommunal est de 25 063 documents. Selon la part budgétaire qui est accordée aux acquisitions de documents pour les années 2016 à 2019, on peut envisager d'atteindre les objectifs suivants :

	2016	2017	2018	2019
Fonds interco. nb de documents	25 063	25 963	26 863	27 763

On peut envisager une moyenne de 2 300 documents imprimés acquis par an, plus environ 100 DVD ce qui fait un total de 2400 documents supplémentaires par an. Cependant, il est nécessaire de retirer une moyenne de 1 500 documents imprimés car il y a encore du désherbage à effectuer dans certaines bibliothèques du réseau (La Tardière, Antigny, St Pierre du chemin) qui possédaient des collections importantes avant d'intégrer le réseau.

Entre 2008 et 2016, on peut constater qu'un rééquilibrage des fonds s'est opéré entre collections destinées aux adultes et à la jeunesse, entre fiction et documentaires, et qui reflète ainsi mieux la production éditoriale actuelle (voir la charte des collections). Pour l'année 2016, le plan de développement des collections veillera tout particulièrement à étudier de quelle façon le support DVD va être intégré aux acquisitions d'imprimés.

### **1.2. Poursuivre le travail de désherbage**

Pour renforcer la qualité des fonds existants, le travail consistera à inciter les équipes de bénévoles à mener des campagnes de désherbage des fonds communaux : parfois vieilles, les collections proposées aux usagers ne sont pas toujours à la hauteur de leurs attentes et besoins. Un important travail de désherbage a été effectué sur les années 2012, 2013 et 2014, mais il reste cependant des collections à revoir notamment à La Tardière, Mouilleron St Germain ou St Pierre du chemin. Les acquisitions des années précédentes permettent ce travail, puisque les fonds sont assez conséquents pour pouvoir éliminer les ouvrages obsolètes et abîmés. Ainsi, la charte des collections vise à éliminer en priorité les imprimés venant de dons, ou d'anciens fonds communaux ou associatifs, pour arriver à terme à un fonds essentiellement constitué de collections acquises par la Communauté de Communes. Le catalogue de l'Arantelle sera ainsi légèrement augmenté, mais surtout réadapté à la demande des usagers et réactualisé.

## **2. Sélection documentaire**

### **2.1. Domaines d'acquisition**

Le fonds intercommunal se composait exclusivement de livres jusqu'à juin 2013, date à laquelle la Vendéthèque a intégré le réseau et fait profiter les autres bibliothèques de ses collections de DVD et CD. Dans le cadre du projet de développement des collections et d'évolution des ressources, il a été intégré un fonds de DVD dans les bibliothèques de Cezais et Cheffois en 2015 afin de maintenir un service de proximité qui répond au mieux aux attentes des usagers. Au sujet des imprimés, les domaines

documentaires retenus pour les acquisitions reflètent l'ensemble de la production éditoriale puisqu'ils recouvrent à la fois les ouvrages de fiction et les documentaires, à destination tant des adultes que de la jeunesse.

## 2.2. Critères de sélection

Les critères généraux d'acquisition sont énoncés dans la charte des collections.

### 2.2.1. La fiction

Les ouvrages de fiction regroupent : les romans, les nouvelles, la poésie, les contes, le théâtre, les bandes dessinées et les albums pour enfants. Pour chacun des genres littéraires, il faudra veiller à ce que tous les domaines soient représentés. Par exemple, pour les romans, le réseau présentera des romans français et étrangers en traduction (provenant de tous les continents et pas seulement de la littérature anglo-saxonne), des romans de terroir, des romans historiques, des récits de vie, des policiers, mais aussi des romans de science-fiction et de fantasy. Ainsi, il sera possible non seulement de satisfaire les usagers acquis à la fréquentation des bibliothèques du réseau, mais aussi de conquérir de nouveaux lecteurs. En ce qui concerne le genre romanesque d'ailleurs, l'abondance de la production impose un choix strict : les ouvrages acquis devront se caractériser avant tout par leur qualité littéraire et leur originalité, ce qui tend à limiter l'acquisition des best-sellers édités à la chaîne. Les fonds devront représenter un éventail très large de la création contemporaine, allant de la tradition à l'innovation : un équilibre sera recherché entre classicisme et avant-garde. En effet, si l'attente de la majorité du public va vers des publications plus classiques, il n'en demeure pas moins que la curiosité de certains lecteurs ainsi que l'exigence culturelle impliquent également la présence dans les collections d'une littérature plus originale. Les classiques de la littérature française ne seront pas acquis en priorité en raison des limites budgétaires. En outre, compte tenu de la part importante de personnes âgées parmi les usagers des bibliothèques, il est nécessaire de continuer à développer le fonds de livres en gros caractères déjà constitué depuis 2009.

Les collections destinées à la jeunesse ont la particularité de s'adresser à un public très large et disparate qui va du bébé au lycéen. Il faudra veiller à offrir à chacun des ouvrages adaptés. La question se pose tout particulièrement pour les adolescents qui évoluent entre les collections jeunesse et adultes. A ce titre, les ouvrages de fiction destinés aux adolescents seront acquis avec le budget jeunesse, à l'exception des bandes dessinées dont les niveaux de lecture se caractérisent par des frontières plus poreuses : les bandes dessinées destinées aux adolescents ne sont généralement pas accessibles aux enfants, tandis qu'elles sont lues par les adultes, et les adolescents font parfois leurs choix parmi les bandes dessinées adultes.

Par ailleurs, on assiste depuis quelques années à un essor considérable de la production éditoriale pour la jeunesse. Les thèmes, formes d'écriture et illustrations, sans cesse renouvelés, seront représentés dans leur diversité. Contrairement aux collections adultes, les acquisitions jeunesse sont moins soumises à la pression du public (à quelques exceptions près puisqu'il existe des séries très médiatisées du type *Harry Potter*). Il faudra être attentif à l'intérêt des prix littéraires pour la jeunesse (Prix sorcières, Incorruptibles, Baobab) qui suscitent souvent l'intérêt des jeunes lecteurs. Là aussi, tous les genres littéraires doivent être envisagés. Enfin, les collections jeunesse doivent être renouvelées régulièrement puisque la durée de vie des ouvrages, notamment celle des albums, est beaucoup plus restreinte que pour des ouvrages destinés aux adultes.

### 2.2.2. Les documentaires

Le fonds intercommunal propose des ouvrages généraux dans chacune des classes de la classification décimale de Dewey (cf. Charte des collections, 3.3. Plan de segmentation). L'objectif visé consiste à constituer des fonds de référence et d'actualité dans les différents domaines du savoir. Pour cela, il faut acquérir plusieurs titres sur un même sujet de manière à proposer des points de vue variés et complémentaires et des niveaux de lecture différents. A ce titre, les biographies font partie intégrante des acquisitions. De même, le fonds Vendée se limite à une ambition cantonale mais vise l'exhaustivité.

Le choix d'acquérir ou non un documentaire dépend de trois critères essentiels qu'il convient de croiser :

- le thème abordé : le réseau propose-t-il déjà un ouvrage sur le même thème ? apporte-t-il un éclairage nouveau ou des informations plus récentes ?
- l'auteur : quelle est sa renommée ? sa crédibilité ? est-il spécialiste de la question ?
- l'éditeur et la collection.

Il conviendra d'être attentif à la lisibilité des documentaires par le grand public, mais aussi à la qualité de la mise en page et des illustrations.

Les ouvrages d'actualité à vocation éphémère (politique, justice, société) ne seront pas acquis s'ils ne contribuent pas à un véritable débat d'idées. De même, les livres de développement personnel ou à tendance trop ésotérique seront évités. Les livres de jeux, d'exercices ou de tests psychologiques qui invitent au griffonnage, seront également exclus.

La production en matière de documentaires jeunesse permet plus difficilement une répartition fixe des acquisitions par domaine. Il sera néanmoins nécessaire de proposer des collections équilibrées et variées, c'est-à-dire éviter la multiplication des titres sur les thèmes porteurs (les dinosaures, le Moyen Age, l'Egypte, etc.) et les lacunes sur d'autres thèmes moins demandés (histoire contemporaine, économie, politique, etc.). Les collections de documentaires devront recouvrir des niveaux de lecture différents allant de la maternelle au lycée. Par contre, les collections ne comprendront ni manuels scolaires, ni ouvrages para-scolaires (type « Annales » ou « Profil d'une œuvre ») car les bibliothèques du réseau n'ont pas vocation à remplacer les centres de documentation scolaires.

### 2.2.3. Fonds audiovisuel

Il existe une multitude de genres au cinéma. Il est courant qu'un film appartienne à plusieurs genres. Tout comme pour les romans, cela montre la richesse de l'histoire et de la réalisation. Pour qu'un fonds de DVD plaise au maximum d'utilisateurs, il faut retrouver au sein de la bibliothèque les grands genres majeurs du cinéma : comédie, comédie musicale, film historique, film d'aventure, film d'action, film policier, film fantastique, film de science-fiction, drame, film d'animation. Les bibliothèques constituent des collections qui représentent d'autres points de vue que les vidéoclubs ou les bibliothèques spécialisées. Elles visent à rendre accessibles des œuvres, parfois méconnues, dans le souci de sensibiliser, d'éveiller l'esprit critique et la curiosité des publics.

Le bibliothécaire intercommunal ainsi que les bénévoles des bibliothèques de Cezais et Cheffois veilleront à mettre en cohérence leurs achats en rapport avec l'offre numérique de la Bibliothèque départementale via leur plateforme E-media. L'offre matérielle devra ainsi être complémentaire de l'offre numérique, même si des exceptions pourront être faites. En effet certains usagers des bibliothèques n'ont pas accès à internet ou ne souhaitent pas utiliser ces services numériques.

Les bibliothèques ne pourront proposer que des vidéogrammes dont les droits spécifiques ont été négociés par un fournisseur spécialisé. La disponibilité d'un film dans le commerce ne signifie donc pas qu'il soit diffusable par la bibliothèque. Il s'agira donc de vérifier le type de droit sur chaque titre commandé : le réseau Arantelle privilégiera les supports DVD contenant le droit de prêt uniquement. Moins onéreux de façon générale, il s'agira de l'utilisation principale faite par les usagers du réseau : le visionnage dans le cadre privé du cercle familial. Cependant, pourront également être acquis à titre plus exceptionnel, des titres représentant un intérêt particulier mais disponibles seulement avec les droits de prêt et consultation ainsi que des titres visant à être diffusés dans l'enceinte de la bibliothèque. Il s'agit dans ce cas des droits de consultation : DVD pouvant être visionnés gratuitement dans l'enceinte de la bibliothèque individuellement ou en groupe restreint.

Le bibliothécaire intercommunal doit sélectionner des films selon des critères intellectuels (réalisateur, date de sortie, genre cinématographique...), mais aussi selon l'usage qui en sera fait.

### **3. Mise en œuvre**

#### **3.1. Budget**

Les recommandations nationales préconisent une dépense minimum de 2 € par habitant pour les acquisitions de documents imprimés. Les dépenses sont affectées en fonction de la répartition des fonds définis dans la charte des collections, tout en étant représentative de la production éditoriale. D'où le tableau suivant, établi d'après la production éditoriale et le profil actuel des collections :

	Nombre d'ouvrages acquis sur l'année		Nombre d'ouvrages acquis sur l'année
<b>Fonds jeunesse</b>	<b>1 100</b>	<b>Fonds adultes</b>	<b>1 200</b>
Albums et BD (enfants)	585	Bandes dessinées	200
Littérature (enfants et ado)	265	Littérature	600

Documentaires	250	Documentaires	400
Classe 0	10	Classe 0	25
Classe 1	15	Classe 1	30
Classe 2	10	Classe 2	25
Classe 3	50	Classe 3	60
Classe 4	15	Classe 4	30
Classe 5	30	Classe 5	80
Classe 6	45	Classe 6	70
Classe 7	35	Classe 7	70
Classe 8	20	Classe 8	30
Classe 9	20	Classe 9	30

Cette répartition est indicative, elle constitue un idéal. Les prix des livres étant très variables en fonction des secteurs d'éditions – un roman pour enfant coûtera beaucoup moins cher qu'un beau livre d'art – elle connaîtra des ajustements en fonction du prix moyen des documents acquis.

En ce qui concerne les DVD, les achats seront effectués en fonction des documents rendus annuellement à la Bibliothèque départementale afin de ne pas déséquilibrer le fonds et de maintenir la cohérence de l'offre. En effet, la Communauté de communes s'engage à restituer à la BDV 50 documents par an par commune à partir de fin 2016.

Pour 100 DVD acquis par an par la Communauté de communes, les acquisitions de DVD seront répartis comme suit :

**60 fictions adultes (dont films familiaux) :**

- 25 films de patrimoine : films clés du cinéma. On y retrouve les grands réalisateurs et les grands classiques représentatifs des mouvements.
- 10 films d'auteur et courts-métrages : les films d'auteurs sont contemporains.
- 25 films grand public : Films populaires mais de qualité où les différents genres énoncés ci-dessus doivent être représentés.

**10 documentaires adultes :**

- 8 films documentaires : ce n'est pas ici le sujet traité qui prime mais le regard de l'auteur sur le sujet ;
- 2 documentaires filmés ou reportages : C'est l'information qui prime.

**20 films pour la jeunesse :**

- 13 films d'animation ;
- 5 films de fiction : la production est faible.
- 2 documentaires jeunesse : production faible également.

**10 documents musicaux et captations de spectacles :**

- 4 captations de spectacles : humoristes, théâtre, danse et cirque
- 6 documentaires musicaux : concerts, clips musicaux...

### 3.2. Echancier

Le planning des commandes est établi comme suit : 4 commandes par an, soit en février, mai, août/septembre et novembre. Un récolement sera nécessaire prochainement, en priorité dans les bibliothèques où les nouveaux supports DVD ont été intégrés et dans celles où les cas de disparitions sont les plus fréquents.

## Annexes

### Production éditoriale de 2010 par secteur en nombre de titres

Source : Chiffres clés 2012 du ministère de la Culture et de la Communication

#### TITRES ET EXEMPLAIRES ÉDITÉS PAR GENRE

2010	Unités			Milliers d'exemplaires		
	Total	Nouveautés	Réimpressions	Total	Nouveautés	Réimpressions
<b>Total</b>	<b>79 308</b>	<b>40 023</b>	<b>39 285</b>	<b>631 929</b>	<b>386 440</b>	<b>245 489</b>
Enseignement scolaire	9 585	3 004	6 581	90 027	36 559	53 468
Sciences et techniques, médecine, gestion	3 266	1 933	1 333	8 616	6 246	2 370
Sciences humaines et sociales	11 099	6 644	4 455	37 783	24 871	12 912
Sciences humaines et sociales générales	6 368	3 498	2 870	16 477	10 168	6 309
Histoire, géographie	2 237	1 066	1 171	5 312	3 958	1 354
Droit	1 087	947	140	3 135	3 031	104
Sciences politiques et sciences économiques	1 407	1 133	274	12 859	7 714	5 145
Religion et ésotérisme	1 775	950	825	6 378	3 738	2 640
Dictionnaires et encyclopédies	947	516	431	17 064	11 402	5 662
dont encyclopédies en fiches et fascicules	-	193	-	-	3 992	-
Littérature	15 480	7 614	7 866	163 261	106 404	56 857
Romans	14 609	7 239	7 370	160 076	105 575	54 501
Classiques	1 641	244	1 397	10 033	1 905	8 128
Contemporains	7 961	4 080	3 881	81 368	51 762	29 606
Policiers	2 439	1 178	1 261	32 662	21 114	11 548
Sentimentaux	933	831	102	22 797	22 231	566
Autres	1 635	906	729	13 216	8 563	4 653
Théâtre, poésie	871	375	496	3 185	829	2 356
Documents, actualité, essais	4 545	2 522	2 023	19 443	15 090	4 353
Jeunesse	12 443	5 652	6 791	121 425	65 024	56 401
Éveil, petite enfance, albums à colorier	6 145	3 057	3 088	65 758	35 842	29 916
Fiction jeunesse	5 227	2 089	3 138	46 562	24 061	22 501
Documentaire	1 071	506	565	9 105	5 121	3 984
Bandes dessinées	5 213	2 832	2 381	62 859	42 636	20 223
Beaux livres et livres pratiques	12 573	7 027	5 546	87 979	59 319	28 660
Beaux-arts	2 552	1 975	577	10 927	9 058	1 869
Loisirs, vie pratique	7 364	3 723	3 641	61 294	36 518	24 776
Voyages, tourisme et régionalisme	2 657	1 329	1 328	15 758	13 743	2 015
Cartes géographiques, atlas	2 382	1 329	1 053	17 094	15 151	1 943

Source : SNE/DEPS

## Poids des principaux secteurs dans les ventes

Source : Chiffres clés 2013-2014 du ministère de la Culture et de la Communication

### les différents secteurs éditoriaux

#### LE POIDS DES PRINCIPAUX SECTEURS en 2013 dans les ventes des éditeurs

	chiffre d'affaires	ex. vendus
Livres scolaires	9%	7%
Parascolaires/Pédagogie, formation des enseignants	4%	6%
Sciences et techniques, médecine, gestion	3%	1%
Sciences humaines et sociales (dont Droit)	10%	4%
<i>dont Droit</i>	4%	1%
Religion	1%	1%
Ésotérisme	0,3%	0,4%
Dictionnaires et encyclopédies	3%	4%
<i>dont Encyclopédies en fascicules</i>	1,1%	2,1%
Romans	25%	25%
Contes, légendes, romans régionaux, nouvelles*	0,6%	0,4%
Théâtre, poésie	0,3%	0,5%
Documents, actualité, essais	3%	3%
Jeunesse	13%	20%
Albums de bandes dessinées	7%	6%
Mangas, comics	2%	3%
Beaux arts	3%	2%
Loisirs, vie pratique, tourisme, régionalisme	13%	13%
Cartes géographiques, atlas	1%	3%
Ouvrages de documentation	0,01%	0,1%
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Précédemment inclus dans la catégorie Romans

source : SNE, enquête de branche, échantillon 2013\*\*